

## **VOUS R'PRENDREZ BIEN UN P'TIT VERRE D'EAU BÉNITE ?**

En Bretagne aujourd'hui des manifestants laïcs vont protester contre la décision du maire de Ploërmel, Paul Aanselin UMP de choc, d'ériger une statue à la mémoire de Jean-Paul deuxième du nom. La statue, dit on, lui aurait été offerte et de ce fait il n'aurait puisé dans les fonds public 38000 € que pour faire édifier le socle et, n'en doutons pas, aussi pour faire graver la plaque de rue puisque le lieu est rebaptisé du nom du « colosse de Rome ».

RM nous a déjà parlé des turpitudes des édiles de St Geny-Pouilly ; Delanoë, sensément maire (PS !!!?) de Paris, s'est offert lui aussi sa place Jeanpolsky au kilomètre 0. On peut imaginer d'autres infractions à la loi du 9 janvier 1905 puisqu'on ne peut tout savoir. Je veux cependant en ajouter deux autres : la première lors de la réunion annuelle des gendarmes en présence bien souvent d'édiles, préfets ou sous-préfets pour la messe de la fête la sainte Geneviève leur « patronne ». Les gendarmes sont néanmoins fonctionnaires de la République. Cette affaire, en générale relayée par la presse, m'a remis en mémoire un documentaire télé vu cet été et portant sur l'école militaire de St Cyr où l'on voit la promo nouvelle en prière et en grand uniforme devant un prêtre célébrant une messe. Le commentateur ne dit pas ce qu'il adviendrait du cyrard rebelle qui refuserait cette dernière cérémonie avant envoi en garnison. Allons camarades la République calotine est bien gardée. À quand le retour à la République laïque, une et indivisible ?

**DUTERROIR**